N° 58

FRC. 2. 1790 B.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
19888

OPINION

DE

DUBIGNON

SUR LES FINANCES.

Séance du vendémiaire an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

JE crois que le grand secret d'administrer nos finances gît moins dans une science profonde que dans la loyauté & la simplité des conceptions.

Faisons, en ce moment de crise, ce que fait un bon père de famille dans des temps difficiles, & tout ira beaucoup mieux.

Malheureusement on ne peut plus se dissimuler une

THE NEWBERRY LIBRARY

chose ; c'est que plus d'un gouvernement moderne ressemble assez bien aux grands seigneurs de l'ancien régime, qui ne payant point leurs dettes, malgré leurs richesses, n'avoient aucun crédit. Payons nos dettes autant que possible, montrons la résolution ferme de remplir nos engagemens, & bientôt le crédit public renaîtra, & bientôt la République sera florissante.

Citoyens représentans, on vous l'a dit, & je le répète : que fait l'homme riche quand il se trouve dans un extrême embarras ? Au lieu de vendre ses propriétés, sur-tout ses propriétés foresières ; au lieu de vendre ses propriétés, il emprunte ; il trouve des prêteurs, parce qu'il est fidèle à remplir ses engagemens.

Soyons, comme lui, fidèles à remplir les nôtres, & faisons un emprunt, une taxe de guerre, tout comme on voudra. Un de nos collègues vous a dit avec éloquence : Quand les uns donnent leur sang pour la patrie, les autres ne pouroient-ils pas offrir à cette même patrie une foible portion des revenus de leur patrimoine, une parcelle de leur superflu ? Je ne pourrois consentir à me croire en République, si nous étions parvenus à ce comble d'avarice, d'égoïsme & d'immoralité.

Quoi ! alors que dans la France on ne sauroit ouvrir les yeux sans rencontrer un héros, l'homme riche seroit le seul qui refusât de donner un témoignage de grandeur, & de concourir par ses moyens pécuniaires au salut de son pays !

Je ne le pense pas.

Je m'attache d'autant plus fort à cette ressource de l'emprunt, qu'on peut étendre la règle de cet emprunt de manière qu'il ne pèse que très-légèrement, même sur les riches : on pouroit organiser cet emprunt, pour obtenir les 125 millions que vous cherchez, de manière que l'homme le plus riche de France ne paieroit pas plus de 100 francs, sans qu'on fût obligé encore d'atteindre ceux composant la classe la moins fortunée.

Cela ne vaudroit-il pas mieux que de vendre à vil prix vos domaines nationaux, vos forêts ſur-tout ? Cela vaudroit mieux, ſans doute ; & d'autant mieux, que, ſi la guerre continue une année ou deux encore, après avoir vendu à vil prix vos domaines nationaux, & peut-être vos forêts, vous ſerez forcés de recourir à l'emprunt dont je parle.

Pourquoi ne pas y recourir dès aujourd'hui ? pourquoi ne pas montrer par là à nos ennemis que nous ſommes invincibles ? pourquoi ne pas hâter, par cette meſure ſalutaire, le retour de la paix ?

Oui, citoyens repréſentans, je ſuis affligé de voir aliéner les domaines nationaux à ſi bas prix : car chacun ſait que, dans la circonſtance actuelle, la nation ne peut eſpérer d'en avoir la valeur approximative ; & ſi les prêteurs peuvent concevoir des alarmes, eh bien ! faites une choſe, hypothéquez une ſomme de 150 à 200 millions de domaines nationaux au profit de ceux ſur qui portera l'emprunt que je propoſe. Je laiſſe à la commiſſion des finances le ſoin d'organiſer un projet conforme à mon opinion, & de développer ma penſée ; le temps ne m'a pas permis de le faire.

Citoyens repréſentans, ne vous laiſſez pas effrayer par les déſordres de l'emprunt forcé, ordonné par la Convention nationale. Il ſemble que par-tout on ſe ſoit plu à gâter cet emprunt, afin d'ôter un jour à l'Etat embarraſſé la plus précieuſe de ſes reſſources : mais cette meſure ſeroit grande ; elle ſeroit digne de vous, & feroit trembler l'Autriche & l'Angleterre.

Je ſuis d'autant mieux fondé à vous propoſer un emprunt, que votre commiſſion & divers orateurs vous ont bien propoſé des impôts indirects ſur les objets de première néceſſité : je puis propoſer avec raiſon un emprunt rembourſable ſur les hommes aiſés ; car de quelque manière qu'on l'entende, les impôts indirects ſur les objets de première néceſſité ne ſont autre choſe qu'une plus forte

275

impoſition ſur la claſſe la moins fortunée du peuple, qui ne ſeroit ni rembourſable ni rembourſée.

Citoyens repréſentans, chacun doit émettre ici ſon opinion, quand il la croit bonne. Je viens de vous communiquer la mienne. Je m'attends qu'elle aura des contradicteurs; mais j'ai dû vous dire ma penſée. Je crois que le meilleur moyen d'aſſurer la gloire de la République ſeroit de recourir à l'emprunt que je propoſe. Malheur au Français, indigne de ce nom, qui ſeroit éloigné de faire un léger ſacrifice qui peut ſauver l'Etat, ſacrifice que la patrie réclame, tandis qu'en ne le faiſant pas, ce léger ſacrifice, l'homme qui poſsède quelque choſe perdra à coup ſûr ſon aiſance, peut-être une grande partie de ſes propriétés, les douceurs de la paix, & le premier de tous les biens, la liberté!

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 7.